



La 3^e année de licence

La Licence est une formation qui se prépare en trois ans, déclinés en 6 semestres et qui débouche sur un diplôme de niveau bac+3.

En troisième année de licence (L3) : c'est l'année des choix et de la finalisation du projet d'études. Les étudiants ont alors le choix de poursuivre leurs études, en master par exemple, puis en doctorat... ou bien de s'insérer professionnellement, en fonction des filières.

Cap sur le master ou l'emploi

1. Je me spécialise

- en choisissant un ou plusieurs parcours qui correspondent à mon projet professionnel
- en recherchant activement, par l'intermédiaire de mon réseau ou du BAIP de ma composante un stage en entreprise ou en laboratoire en rapport avec mon projet, en France ou à l'étranger
- en me renseignant sur les poursuites d'études après un BAC+3 et les conditions d'accès dans ces formations (Master, concours d'entrée dans des formations sélectives, dans la fonction publique...)
- en évaluant mes chances d'être sélectionné dans le(s) master(s) ou école(s) visé(s), au regard de mes acquis scolaires et mon profil et le cas échéant en prévoyant des solutions alternatives

2. Je m'informe sur les masters

- auprès des enseignants référents de licence, des enseignants responsables des masters et au SCUIO-BAIP
- en assistant aux forums
- en consultant les témoignages des étudiants et des anciens
- en mobilisant les outils de veille sectorielle et professionnelle
- en consultant le site : www.trouvermonmaster.gouv.fr et les sites des universités ou écoles que je vise et en listant leurs attentes vis-à-vis des candidats

3. Je suis en licence professionnelle et je prépare mon insertion professionnelle

- en renforçant mes veilles professionnelles sur l'ensemble des plateformes d'offre d'emploi
- en mettant à jour mon CV sur Réseau Pro et les autres plateformes d'offre d'emploi
- en rejoignant la communauté de ma formation sur Réseau Pro

4. Je fais régulièrement le point sur mon parcours et je prépare mes dossiers de candidature

- en demandant un rendez-vous avec un enseignant ou un conseiller du SCUIO-BAIP, pour valoriser mes candidatures dans l'expression d'un projet cohérent
- en complétant mon portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), pour préparer des candidatures motivées et personnalisées

Le SCUIO-BAIP vous propose :

- des ressources documentaires sur les formations, les métiers et l'emploi (centre de documentation et ressources en ligne sur l'ENT)
- des ateliers d'orientation et de réorientation (différentes thématiques au cours de l'année : apprentissage, césure, service civique...)
- des logiciels d'aide à l'orientation
- des séances d'information et des forums métiers
- un conseil individualisé sur rendez-vous ou sans rendez-vous en ligne
- un réseau social réservé aux étudiants et diplômés de l'UPEC pour votre insertion professionnelle : offre de stages, jobs, alternances, emplois, etc. (« Réseau Pro »)